

SUR LE CLASSEMENT DU LEXIQUE BERBERE

Abdelaziz Allati

Faculté des lettres et des sciences humaines

Université Abdelmalek Essaâdi

Tétouan Maroc

1. État de la question

Le classement du lexique berbère s'est fondé, dès le début des études sur cette langue, sur le type et la base du classement lexical qui sont utilisés en sémitique. Comme dans toutes les autres branches afro-asiatiques, la racine sémitique qui est exclusivement consonantique a constitué le modèle de base du classement du lexique de cette langue et de sa description aussi bien synchronique que diachronique. Le transfert de ce type de racine au berbère ou plus exactement au lexique de cette langue a – justement parce qu'il est un transfert et non un trait inhérent aux données berbères – égaré les études berbères sur une voie de laquelle elles ne sont pas encore revenues (cf. Allati 2002). La vision des faits berbères à partir des traits structurels sémitiques a déterminé le ou les type(s) de description dont cette langue a fait l'objet, et a conduit aux impasses dans lesquels se sont engouffrées les recherches diachroniques berbères et afro-asiatiques. Le classement du lexique n'en est qu'un aspect parmi d'autres, mais très révélateur et significatif.

Lorsque André Basset a écrit : «La voyelle n'intervient jamais sur le plan du radical, strict domaine de la consonne» (Basset 1952 : 12), il n'a fait que consacrer un état de fait très bien établi depuis bien longtemps. Il suffit de voir les travaux réalisés sur plusieurs variétés de cette langue avant cette date pour s'en convaincre. La nouveauté réside dans le fait qu'il a « institutionnalisé » et légitimé, ce faisant, ce type de classement qui est devenu la règle dans l'étude du lexique de cette langue et dans l'élaboration des dictionnaires de ses différentes variétés.

Ayant comme référence les traits structurels sémitiques ou se fondant sur eux, Basset a étendu les fonctions que y détiennent la consonne et la voyelle au berbère : « La voyelle s'affirme suffisamment par ailleurs comme un élément morphologique pour qu'on puisse lui attribuer pareille valeur même là où elle forme avec des éléments consonantiques, un ensemble invariable » (Basset 1929 : XV). Ce dernier aspect de la voyelle, celui d'un élément invariable ou radical, serait dû à une évolution spécifique de cette langue : « Le verbe berbère tend à se fixer autour d'une base de trois unités indifféremment consonantiques ou vocaliques. Il semble que nous soyons

sur le chemin de la voyelle élément radical » (idem : XXV). « Radicalisation » de la voyelle qui résulterait de la rémanence d'une des trois consonnes radicales formant la racine trilitère, qui aurait disparu.

Ayant adopté ce type de classement – et tout ce qu'il sous-tend –, les lexicographes (de Foucauld, Dallet, Delheure et autres) ont signalé les difficultés et les problèmes que pose son application au lexique berbère où le nombre des racines mono- et bi-consonantiques est plus important que celui des tri-consonantiques, ce qui donne lieu à un nombre important de racines homonymes (cf. Cohen 1993) ; ex.

f : 14 entrées dans le tamazight (cf. Taifi 1992), 17 entrées en kabyle (cf. Dallet 1982),

br : 29 entrées en kabyle (cf. Dallet, idem)

Pour la tradition berbériste (Basset, Galand,...), ceci serait dû aux caractéristiques des données lexicales de cette langue. Les difficultés et les problèmes que rencontre le classement de son lexique proviendraient de l'état de cette langue qui aurait subi une forte usure phonétique provoquant la disparition des radicales (ou radicales faibles), ce qui aurait donné lieu à un nombre important des mono- et bi-consonantiques qui font obstacle au classement lexical de cette langue. Les consonnes disparues pourraient, de ce point de vue, être ainsi reconstituées par les comparaisons avec le sémitique et/ou par les comparaisons interdialectales ; ex.

- *iri* / *r* « aimer » / « vouloir » < **WRY* ou **YRW*. (Chaker 1995 : 223),
- *ks* « paître » < *KSW* (Chaker, idem : 222),
- *il* / *ili* « posséder » : **YLW* « posséder » (Chaker, idem : 223).

Par ailleurs, la base de la formation du lexique en sémitique (la racine trilitère) est liée à un procédé particulier de formation du lexique dans cette branche (les schèmes selon l'appellation de Cantineau), qui, lui aussi, est transféré au berbère. Comme dans les langues sémitiques, les bases consonantiques berbères (les racines) seraient combinées avec un système de schèmes, structures vocaliques définies par leurs relations réciproques, qui servent à former le lexique. De même que les racines trilitères se seraient, par l'action d'une usure phonétique, réduites en racines mono- et bi-consonantiques, le système des schèmes serait délabré au point que chaque lexème semble mener sa vie propre, selon l'expression de Galand (cf. Galand 1974).

La base (la racine trilitère) et le type de formation du lexique (le système de schèmes) seraient, parce qu'ils caractérisent le sémitique dont on possède des documents les plus anciens, proto-afro-asiatiques et, par-là, proto-

berbères. Si on les retrouve pas tels quels dans cette langue, c'est que celle-ci aurait subi une évolution spécifique qui lui aurait fait perdre plusieurs traits structurels anciens. Et l'on voit que ce transfert du type de classement du lexique sémitique n'est qu'un aspect de la « sémitisation » du système de cette langue et de l'afro-asiatique dans son ensemble (cf. Allati 2002), ce qui explique l'orientation des études berbères – et surtout celles portant sur le lexique – sur les niveaux synchronique et diachronique.

David Cohen a repris récemment le problème de la racine berbère d'un point de vue qui se situe, comme nous allons le voir, dans la continuité de ses positions antérieures. Il est tout de même très significatif qu'un chercheur sémitisant de cette taille, dont bien des idées – comme celles de M. Cohen – ont été étendues au berbère (l'évolution du système verbal berbère, entre autres) revient sur la racine berbère et, par-là, sur un des problèmes centraux de la linguistique de cette branche linguistique. On relève, dans son article, les points principaux suivants :

- Le caractère exclusivement consonantique de la racine sémitique est un des traits spécifiques de cette branche linguistique : « Définir la racine sémitique, comme un ensemble de consonnes, c'est indiquer la forme dont on constate qu'elle est la sienne » (D. Cohen 1993 : 161).
- Ce type de racine sémitique a été transposé au berbère et à l'afro-asiatique : « la pratique qui s'est imposée dans les dictionnaires berbères montre que la nature de la racine sémitique a été transférée, peut-être inconsidérément à l'ensemble du chamito-sémitique et, par voie de conséquence, à tout le domaine lexical berbère » (idem : 164).
- Il faut passer, dans la définition de la racine, d'un niveau considéré secondaire (le caractère exclusivement consonantique de la racine sémitique) à un niveau « général ». Pour embrasser la diversité des cas qui se présente dans l'afro-asiatique ou, plus précisément, ceux qui y caractérisent la racine, Cohen se base sur une conception de la racine de Meillet, selon laquelle l'unité de base de sa formation est non la consonne ou la voyelle, mais est le phonème : « la racine est une séquence ordonnée de phonèmes qui constitue la totalité des éléments communs à l'ensemble dérivatif. » (D. Cohen 1993 : 162).
- Les phonèmes pouvant être aussi bien des consonnes ou des voyelles, la voyelle est ainsi « réhabilitée » et est intégrée dans la racine berbère qui est conservée comme l'unité de base de la formation du lexique. Ce qui résoudrait le problème de l'homonymie des racines mono- et bi-consonantiques berbères.

D. Cohen est revenu sur la définition de la racine berbère où il a intégré – partant des éléments ci-dessus – la voyelle dont il a démontré le caractère radical en se fondant sur les données berbères et sur les comparaisons avec les langues afro-asiatiques.

Du problème des racines « courtes qui comprennent moins de trois consonnes et **qui s'identifient autrement que les autres** (souligné par nous) » (D. Cohen 1993 : 164), Cohen n'a traité que l'aspect qui faciliterait leur classement en évitant l'homonymie des racines mono- et bi-consonantiques berbères. L'utilisation de la voyelle comme élément radical a été justifiée en détournant – ou en évitant de poser – le problème capital du classement lexical berbère et afro-asiatique :

radical / lexical ~ non radical/ morphologique.

Problème foncièrement morphologique et diachronique, qui a été réduit à l'aspect phonologique en se fondant sur une définition de la racine où l'élément de base est le phonème -qu'on a fait substituer à la consonne et à la voyelle. Cette solution « phonologique » qui vide ces deux derniers éléments de leurs fonctions morphologiques permet de s'élever à un niveau de généralisation qui est conforme au type d'évolution que l'on impute au berbère, qui se limite, lui aussi, à l'aspect phonologique. Toute l'évolution de cette langue est réduite à l'usure phonétique : disparition des consonnes, leur réduction à des voyelles ou à zéro, etc. (cf. plus bas). L'opposition (attestée en sémitique) entre la consonne (fonction lexicale ou radicale) et la voyelle (fonction morphologique) serait proto-afro-asiatique, mais elle aurait subi une évolution particulière en berbère aboutissant à la « radicalisation » des voyelles (cf. Basset, plus haut) : « (...) Les lieux vocaliques, en particulier, qu'ils correspondent à des voyelles stables ou alternantes (...) peuvent être le produit des innovations morphologiques. Peut-être, dans ce cas, constituent-ils les traces d'anciennes consonnes chamito-sémitiques réduites à des voyelles ou à zéro. » (D. Cohen 1993 : 171). Ce qui justifierait leur réintégration dans la racine.

Le progrès des recherches berbères permet de reprendre cette question sur le terrain où elle se pose sans la réduire ou la transférer à un autre niveau d'analyse, et sans la scruter à partir des traits linguistiques d'un autre groupe afro-asiatique.

2. La morphologie proto-berbère

Je rappelle brièvement les éléments principaux de la morphologie proto-berbère dont j'ai traité dans un travail antérieur (cf. Allati 2002). La base de la formation du mot en proto-berbère est une unité lexicale monosyllabique

(vc et cvc) dont les unités constitutives (les consonnes et les voyelles) sont radicales. La composition et la réduplication constituent les procédés de base de la formation du mot dans ce stade linguistique (cf. idem. § II). L'agglutination y est le mode d'adjonction des affixes grammaticaux aux unités lexicales. La place des bases lexicales dans la formation des mots et celle des affixes grammaticaux n'y sont pas fixes (cf. idem).

Le stade évolutif où en sont les variétés berbères – ainsi que bien de données afro-asiatiques – montre que celles-ci sont à une étape plus ou moins avancée dans le passage de ce système proto-berbère (cf. ci-dessus) à un autre qui se fonde foncièrement sur les flexions internes (l'affixation y est secondaire). Bien des éléments conservés dans les états anciens ou actuels des autres branches afro-asiatiques (cf. Diakonoff 1965, 1988 et autres) prouvent que celles-ci ont subi le même changement qui y a atteint des stades différents (cf. Allati 2002).

3. Recomposition du proto-système morphologique berbère

Les attestations des affixes proto-berbères dont notamment ceux qui lient le prédicat d'existence à ses déterminants – et ce *directement* ou *indirectement*, par les éléments qui le déterminent ou par ceux qui déterminent ses déterminants – ont été altérées par des changements phonético-phonologiques (cf. Allati 2002, § III, IV). Ayant été très affectées, les relations entre le prédicat d'existence et ses déterminants qui constituent la base du fonctionnement du système primitif ont été réorganisées. Les caractéristiques du système morphologique proto-berbère, d'un côté, et celles des systèmes qui lui ont succédé, de l'autre, recèlent la stratégie que celui-ci a utilisée pour se recomposer. Celle-ci apparaît dans les résidus des structures anciennes qui y sont conservées, mais encore plus clairement dans les résultats de la confrontation des traits caractéristiques des systèmes morphologiques des stades anciens et actuels des différentes langues des autres branches afro-asiatiques.

Pour éviter de s'exposer aux changements qui ont provoqué son dysfonctionnement – dus essentiellement au fait que tout se forme par adjonction, les uns aux autres, des éléments dont les fonctions ne sont pas préalablement déterminées (une base lexicale pouvant être utilisée comme affixe) et dont les places ne sont pas fixes (cf. idem) – le système a œuvré dans le sens de « fixer » une partie de sa morphologie, la base de la formation du mot, où sera intégrée l'autre partie, les procédés de formation du mot.

Dans les faits, cela s'est traduit par la création d'un nouveau procédé morphologique qui consiste à intégrer les éléments morphologiques dans les

catégories grammaticales qui ont succédé au prédicat d'existence (cf. idem. § IV), et ce pour suppléer progressivement à l'ancien type de formation du mot et aux relations que les affixes grammaticaux agglutinés assuraient et aux fonctions qu'ils y remplissaient (relation du prédicat d'existence avec ses déterminants, affixes du genre, du nombre, aspectuels, etc.).

Les niveaux lexical et morphologique se sont reconstitués dans une nouvelle forme dont la base et le type de formation du mot ainsi que le type d'adjonction des morphèmes aux unités lexicales sont très différents de ceux qui les ont précédés (cf. plus bas). La comparaison des différentes branches afro-asiatiques montre que les conditions de ces changements étaient inégalement remplies dans les différentes branches de cette famille, ce qui s'est traduit par des rythmes évolutifs différents et, en conséquence, par de très grands décalages dans leur évolution.

Le passage de la morphologie agglutinante à celle qui est flexionnelle (et des procédés morphologiques qui y sont utilisés) a nécessité des changements très importants et profonds (mais non apparents) dans le matériel où ceux-ci sont produits. Celui-ci a été adapté pour pouvoir y appliquer les nouveaux procédés morphologiques. Les bases lexicales monosyllabiques, la base de la formation du mot en proto-berbère, sont inadaptées pour y intégrer les flexions internes ou pour pouvoir supporter l'établissement des oppositions morphologiques qui se basent sur les flexions internes. Le système a œuvré dans le sens de former une nouvelle unité de base de formation du mot pour y appliquer et faire fonctionner ce nouveau type morphologique. Ce qui a nécessité la recomposition et de l'unité de base et du type de formation du mot proto-berbère.

La recomposition du type d'adjonction des affixes grammaticaux aux radicaux a généré celle de la base et du type de formation du mot. L'intégration des marques morphologiques dans les bases lexicales (les flexions internes) a engendré la constitution de types particuliers de base de mot (la racine trilitère) et de nouveaux procédés de dérivation. La comparaison des éléments attestés dans les langues afro-asiatiques (dont notamment ceux appartenant au sémitique, au tchadique et à l'omitique, couplés avec les données berbères), révèle que cette relation et le processus qu'elle a engendré caractérisent l'évolution de toute cette famille.

Cette restructuration se caractérise par un changement radical aussi bien de l'unité de base que du procédé de formation du lexique. La nouvelle stratégie consiste à attribuer de nouvelles fonctions aux voyelles et aux consonnes.

3.1. Les consonnes : fonction lexicale

Le fonctionnement de la morphologie qui se base sur les flexions internes a besoin d'une base lexicale différente de celle du proto-berbère qui est monosyllabique, mono- et bi-consonantique. Les flexions internes qui se fondent essentiellement sur les alternances vocaliques requièrent une base lexicale formée de plusieurs consonnes constituant une unité stable. Un des traits caractéristiques de la restructuration de la morphologie proto-berbère est ainsi la constitution, la fixation et la stabilisation des bases lexicales formées de consonnes radicales ayant une fonction lexicale (cf. idem. § II, III et IV).

Les données berbères et celles appartenant aux autres groupes afro-asiatiques montrent que c'est un long processus dont la phase initiale – sûrement une des plus importantes et des plus difficiles – est la préparation du matériau lexical (la formation des squelettes consonantiques fixes) pour permettre la structuration des dérivations lexicales et les flexions morphologiques dont essentiellement les alternances vocaliques.

Constituant deux volets interdépendants de la restructuration de cette morphologie, les recompositions de la base et du type de formation du mot se sont conditionnées mutuellement, si bien que l'un ne peut être envisagé ou compris sans l'autre. La fixation, la stabilisation, la « radicalisation » ou la lexicalisation des consonnes ont pour répondant l'alternance, la « non radicalisation » ou la morphologisation des voyelles. Les deux niveaux se sont formés l'un en fonction de l'autre de telle façon qu'ils constituent deux parties d'une même pièce. La relation est très liée entre, d'un côté, la formation des radicaux et leur fixation en bases lexicales tri consonantique et, de l'autre, le type d'alternances vocaliques organisées sous forme de séquences vocaliques (pouvant aboutir à des schèmes de type sémitique) structurant les dérivations. Les données berbères et celles appartenant aux différentes branches afro-asiatiques mettent en relief l'interdépendance de ces deux niveaux lexical et morphologique qui se sont structurés mutuellement.

La forme la plus pertinente et la plus économique fonctionnellement pour mener ensemble ce jeu de fixation et de variation (alternances vocaliques) afin de structurer le lexique et permettre les différentes flexions, est d'utiliser une forme ternaire des deux côtés – les racines trilitères et les structures vocaliques discontinues (les affixations y sont secondaires). Les bases lexicales mono- et bi- consonantiques sont, parce qu'elles sont trop courtes, inadaptées pour assurer, d'une part, toutes les distinctions lexicales sous formes de noyaux consonantiques et, d'autre part, le fonctionnement

des structures vocaliques qui systématisent les différentes dérivations et flexions. Les quadrilitères sont de même très longues et donc moins économiques ou fonctionnellement plus lourdes. La forme la plus adaptée est la racine trilitère qui permet un très grand nombre de distinctions lexicales en se fondant sur les squelettes consonantiques (racines) et plusieurs alternances sous forme de structures vocaliques discontinues. La racine trilitère est ainsi une forme de fixation du lexique qui est générée par l'évolution de cette langue et de cette famille, évolution qui est à des stades différents dans ses différentes branches (cf. Allati 2002, §II).

Les caractéristiques de la formation et de l'évolution de ces deux niveaux apparaissent dans les différents stades évolutifs où en sont les branches de cette famille : le sémitique dont notamment l'arabe y a atteint le niveau le plus élevé de systématisation et les autres sont aux différents stades intermédiaires.

Les mécanismes qui sont mis en oeuvre dans cette adaptation du matériel lexical ainsi que le type et le mode d'évolution qui la caractérisent apparaissent dans chaque branche prise isolément, mais encore plus et d'une manière plus claire, dans les stades évolutifs où en sont les différents groupes de cette famille. Deux procédés importants y sont utilisés soit séparément, soit de façon combinée :

- a. Les éléments constituant les lexèmes formés par composition ou reduplication ont été, parce que ces deux procédés morphologiques de formation du mot y sont devenus improductifs, fixés et soudés dans de nouvelles unités lexicales ; ex.
 - i. Cf. les exemples (1-12, plus bas),
 - ii. *tarizi /tarizey* « alfa qu'on fait sécher pour en faire du feu » < *ari* « alfa » + *izeg/izey* « mettre dans le feu », tarifit. A la différence de la plupart des composants des exemples précédents, les deux lexèmes qui composent ce mot sont vivants dans le berbère moderne.
- b. Plusieurs attestations de suffixes qui s'agglutinaient aux unités lexicales ont été lexicalisées et réutilisées pour étoffer essentiellement les lexèmes mono- et bi-consonantiques (cf. Allati 2002 : § II, III et IV) ; ex.
 - i. *il/ ili* « posséder », pan-berbère ; *agla / agra, ayla*, « possessions, propriétés », berbère du nord ; *tela*, pl. *tilawin*, idem, touareg. La première consonne (*g/y*) et la dernière (*w < g*, cf. Allati 2002, § I) sont des variantes de l'affixe proto-berbère

**ak* dont la place n'était pas fixe (cf. idem. § III). C'est pourquoi les formes qui en ont évolué sont préfixées dans le berbère du nord (*ag-/ay-*) et suffixé dans le touareg – *aw*. Notons que les attestations de cet affixe ont été utilisées pour « poser un radical primitif : **YLW* « posséder » » (Chaker 1995 : 223) et justifier ainsi la disparition des consonnes radicales (cf. 1, plus haut).

- ii. *mezri* (< *m-ez* (<*s-*) *ri* < *iri* /*r* « aimer » / « vouloir ») « désir, ce qu'on aime/veut faire », tarifit. Le verbe simple (*iri* /*r*) dont est dérivé ce nom n'est plus attesté dans cette variété. C'est en comparant ce dernier avec les données des autres variétés où ce verbe est attesté, qu'on peut déterminer les deux affixes (*am-/m-* et *s-*) qui y sont préfixés, ce qui montre comment les morphèmes se fusionnent aux radicaux et s'y figent pour former des trilitères.

Ces deux procédés ont été relevés dans toutes les branches afro-asiatiques dont le sémitique (cf. D. Cohen 1947 ; Moscati 1964 ; Diakonoff 1965, 1984, 1988; Ehret 1989, et autres). Ce processus évolutif va dans le sens de constituer les squelettes consonantiques, des racines trilitères, bases communes à des groupes dérivatifs et lieux d'application du nouveau système morphologique, et ce en étoffant les formes lexicales constituées de moins de trois consonnes (une ou deux), et en réduisant celles qui sont plus longues (quatre, cinq consonnes...). La comparaison du nombre de racines trilitères avec les monolitères, les bilitères, et les quadrilitères attestées dans la langue berbère, montre le stade où en est ce processus évolutif dans cette langue.

Et l'on comprend ainsi bien autrement plusieurs faits morphologiques afro-asiatiques une fois placés dans leur cadre évolutif général qui n'érige pas les traits sémitiques au niveau proto-afroasiatique. Si l'éternelle querelle entre les thèses bilitariste et trilitariste de la racine n'a pas fait progresser la recherche dans ce domaine, c'est que les arguments des uns et des autres ne reconnaissent pas d'évolution morphologique de cette famille et se limitent (cf. plus haut et Allati 2002) au côté phonético-phonologique (disparition de radicales et leur réduction à zéro ou à des voyelles, étoffement des mono- et bilitères...). Projetant les structures morphologiques dominantes du stade le plus ancien connu du sémitique sur le niveau afro-asiatique, les études diachroniques afro-asiatiques se sont limitées à l'aspect phonético-phonologique de la formation des racines trilitères, formation qui n'est en réalité que la tête de l'iceberg du passage d'un type de morphologie à un autre. Bien des traits spécifiques de ce stade morphologique antérieur ont été

pourtant relevés (cf. Diakonoff 1965, 1988), mais ils ont été signalés comme éléments archaïques provenant d'un passé très flou et plongé dans une obscurité totale, stade auquel on ne peut accéder et dont on ne conçoit ni les traits fondamentaux, ni le lien historique avec le stade qui lui a succédé.

Il faut tout de même admettre que ce qui est pris pour le proto-afro-asiatique (les traits sémitiques) ne permet pas d'envisager d'évolution morphologique, et ce pour la simple raison que justement rien n'en a évolué. Il n'est donc pas étonnant que les études diachroniques afro-asiatiques se limitent à la recherche des moyens pour étendre les traits sémitiques aux autres branches. Dans la perspective où elles se sont placées, elles n'ont en réalité aucune autre alternative.

3.2. Les voyelles : fonction morphologique

A la morphologie proto-berbère, a succédé une autre dont les éléments de bases de formation du mot aussi bien que les procédés morphologiques sont très différents. Et ces différences sont telles que le passage du premier type au second requiert, peut-être parce qu'ils sont très différents l'un de l'autre, une longue période et des éléments intérieurs et extérieurs spécifiques pour être mené à bout. Ces conditions ne sont réunies pour l'instant que dans le groupe sémitique. Si bien que des phases de coexistence, à différents stades de l'évolution des différentes branches, des procédés appartenant à ces deux types morphologiques sont inévitables. Du degré de cette coexistence, on peut déduire le stade évolutif de chacune d'entre elles et les décalages qui caractérisent l'évolution de cette famille dans sa totalité, décalages qui recèlent les traits des différents stades et les réorganisations qu'ils ont subies.

Le nouveau type morphologique dont les traits sont en grande partie généralisés à tout le système se base foncièrement sur les flexions internes (les affixations y sont secondaires) dont essentiellement les alternances vocaliques secondées par la tension / la gémination des consonnes. L'application de ce procédé morphologique a eu un grand impact sur les caractéristiques du lexique proto-berbère qui a subi, par la mise en fonctionnement des nouveaux procédés morphologiques, d'importants changements (cf. plus haut). Du stade où les fonctions des voyelles sont lexicales, celles d'élément constituant le radical, on est en partie passé progressivement à celui où elles détiennent une fonction morphologique (cf. plus bas). Ce changement qui pourrait paraître simple et anodin constitue en réalité une des pièces maîtresses de la réorganisation de la morphologie proto-berbère, celle qui a généré et a déterminé une grande partie des changements que celle-ci a engendrée.

Les critères de l'organisation du lexique étant ainsi profondément affectés dans le proto-berbère (cf. plus haut et Allati 2002), il fallait mettre en place d'autres. Étant donné le stade évolutif où en est la morphologie berbère et ce que révèlent les comparaisons avec les autres groupes dont le sémitique, ce processus n'est pas encore mené à bout dans le stade actuel de cette langue (cf. plus haut). Les comparaisons de l'ensemble des branches afro-asiatiques montrent en effet que les voyelles ont été utilisées de façon spécifique dans la recomposition de leurs proto-systèmes morphologiques. L'évolution qui est à des stades différents dans les différents groupes (stade évolué dans le sémitique, plus ou moins avancé dans d'autres : berbère, couchitique ...), met en évidence la formation des structures vocaliques discontinues qui se définissent par leurs relations réciproques (dont les schèmes du sémitique). Dans le stade actuel du berbère, l'évolution est au stade où ces structures vocaliques ne sont encore que des schémas vocaliques formels non encore systématisés (cf. Allati 2002 : § II et IV). Elles sont encore à l'état embryonnaire et n'arrivent pas encore à structurer le lexique berbère moderne de façon similaire à celle qu'on relève dans le sémitique dont notamment l'arabe où l'évolution a atteint un stade élevé de systématisation (schèmes prédéterminés et définis par leurs relations réciproques) ; ex.

1. *el* « mer, fleuve », tamazight de Mauritanie,
2. *tala / tahala / tara* « fontaine, source », plusieurs variétés berbères,
3. *teleout / talat* « petit affluent ou sous affluent d'un *eyahar* », Ahaggar (touareg),
4. *ettel* « se déverser, se jeter dans une vallée, un ravin, un thalweg avec ou sans eau... », Ahaggar (touareg),
5. *tilemmas* « trou à eau très peu profond ... », Ahaggar (touareg),
6. *ataram* : « aval (côté vers lequel descend un cours d'eau...) », Ahaggar (touareg),
7. *fil / ffi* « verser », plusieurs variétés berbères,
8. *efel* « déborder », Ahaggar (touareg),
9. *efeli* « canal souterrain de captage et d'adduction d'eau », Ahaggar (touareg),
10. *atafala* « trou à large bouche où l'eau est presque à fleur de sol ... », Ahaggar (touareg),
11. *enfer* « déverser, se déverser, se jeter dans une vallée, dans un ravin ... », Ahaggar (touareg),
12. *afendal* (<*afental*) « profond ravin », parlars du sud marocain.

Ces lexèmes ne sont pas structurés par des racines et des schèmes, mais par des procédés différents de formation du mot qui, quoique en grande partie improductifs, sont les seuls à tisser les relations entre eux. *atafala* « trou à large bouche où l'eau... », par exemple, a des relations très liées avec les autres lexèmes de cette liste où apparaissent toutes ses composantes. La racine trilitère *TFL* (le squelette consonantique dont les éléments proviennent de plusieurs unités indépendantes) à laquelle on pourrait le réduire n'a aucun sens et aucune fonction lexicale en berbère, si ce n'est une similitude formelle avec les racines sémitiques – celle-ci est, pour certains, la preuve suffisante de l'existence de la racine. Il en est encore plus du schème – qui y serait attesté – qui est censé le mettre en relation avec les autres unités lexicales de cette langue. C'est quand on cherche à y trouver le même type de relations structurant le lexique sémitique que celles-ci apparaissent isolées des unes des autres et semblent mener chacune sa vie propre.

Les faits se présentent tout autrement dans, par exemple, la racine arabe *KTB* et ses dérivées : *kataba* « écrire », *kita:bun* « livre », etc. Se basant sur le modèle des schèmes sémitiques, qui est étendu au niveau proto-afro-asiatique, la tradition berbériste (cf. Basset 1952, Galand 1974, Chaker 1995...) voit dans le lexique de cette langue dont les dérivations ne sont pas structurées comme le sont celles du sémitique, une forme profondément altérée, voire délabrée du modèle de ce groupe linguistique, postulé originaire (cf. Allati 2002, 1995). L'altération serait telle que « chaque mot tend à vivre sa vie propre » (cf. Galand 1974 : 99). Ce qui est pris pour une absence totale de relation entre les unités lexicales n'est en fait que les caractéristiques d'un stade évolutif de cette langue où les anciens procédés morphologiques, devenus improductifs, se sont en grande partie figés et où la constitution de la nouvelle structuration morphologique y est encore embryonnaire.

Le passage du stade où la fonction des voyelles est lexicale à celui où elles détiennent une fonction morphologique n'étant pas encore achevé, des traits morphologiques anciens et nouveaux coexistent dans le stade actuel des variétés berbères. L'un des problèmes majeurs de la morphologie des variétés berbères est la fluctuation qui caractérise, surtout dans le verbe, la fonction de la voyelle qui oscille entre, d'une part, élément radical, stable et constant et, d'autre part, élément morphologique, instable et alternant. Basset a traité de ce problème (cf. plus haut) qui a été repris par D. Cohen (cf. D. Cohen 1993) : « les oppositions thématiques dégagées pour le verbe (...) illustrent bien un double usage des voyelles à titre de marques

morphologiques : soit en alternance voyelle / voyelle, soit en alternance voyelle / zéro. Mais il existe aussi des voyelles constantes qui ne subissent aucune alternance. » (D. Cohen 1993 : 168). Cela est frappant parce que la voyelle oscille entre deux fonctions qui, en considérant ce qu'il en est en sémitique, semblent inconciliables : elle est une marque morphologique, mais en même temps elle fait partie du radical ailleurs. Cela est d'autant plus frappant qu'elles apparaissent là où on s'attend moins la trouver, dans les verbes dont les distinctions thématiques se fondent essentiellement sur les flexions internes. Celles-ci ont effectivement fait disparaître une grande partie des réalisations radicales des voyelles, mais ce processus n'étant pas encore mené à bout, subsistent encore des cas où la voyelle détient une fonction radicale, surtout dans les verbes mono- et bi- consonantiques qui ne sont pas encore pris dans le processus de formation des bases lexicales (des trilitères) supportant les flexions internes sans risque de confusions (cf. plus haut). La conversion des affixes aspectuels (*ad-*, *ara-*, *rad-*...) en éléments flexionnels intégrés dans le verbe (alternance vocalique, tension consonantique) n'est pas encore achevée et est à des stades différents dans les différentes variétés (cf. Allati 2002, 2007). Les nouveaux rôles de la consonne (fonction lexicale) et de la voyelle (fonction morphologique) ne sont pas encore définitivement répartis dans le système. La morphologie flexionnelle étant en train de se constituer, les voyelles conservent une partie de la fonction qu'elles détenaient dans le système morphologique précédent.

consonne	voyelle
=	=
- radicale / lexicale	- (radicale / stable / lexicale)
~	- non radicale / alternante / morphologique

Il reste à préciser que cette répartition des fonctions des consonnes et des voyelles ne signifie pas que les nouveaux rôles de ces deux éléments sont totalement exclusifs. Concernant uniquement sa forme simple (non géminée, non tendue...), la fonction lexicale des consonnes est essentiellement leur aptitude à se combiner entre elles pour former des noyaux lexicaux ou racines engendrant des ensembles dérivatifs. Aussi relève-t-on des affixes constitués d'une seule consonne en berbère (*t-*, *s-*,...), en sémitique (*s*, *š*, *t*, *n*, *m*,...), etc., mais qui proviennent souvent des formes réduites et/ ou contractées des anciens affixes agglutinants (ou formés sur le même modèle) qui comportaient chacun une voyelle qui a disparu. Les variations des consonnes sont de même utilisées comme outils morphologiques (la gémination en sémitique (en arabe notamment), la tension en berbère...).

La comparaison des branches afro-asiatiques montre que plus le passage à la morphologie flexionnelle est un stade avancé, plus les réalisations radicales des voyelles reculent. La conservation des attestations radicales des voyelles apparaît dans les groupes les plus conservateurs (dont, par exemple, les langues tchadiques) où les flexions internes sont à peine introduites et où prédominent les racines mono- et bi- consonantiques: « Still, it can be supposed that the structure of the Tchad verbal root, biconsonantal with a root-vowel, is presumably an ancient feature » (cf. Diakonoff 1965 : 38). Le sémitique est à un stade évolué de son état ancien où la voyelle faisait partie également du radical : « The words in this group (Semitic) have a constant vocalim, and there is no doubt that their vowel is part of the root. Even in Arabic – although in the formation of verbs from nominal roots and the so-called *Pluralis fractus* the nouns of this group are also treated as having a purely consonantal root – there is no doubt as to the quality of the original root-vowel » (idem : 30). Les flexions internes dont notamment les alternances vocaliques ont altéré et remplacé – et cela est tout à fait normal – les réalisations radicales des voyelles, et ce à des degrés divers en fonction des stades évolutifs où en sont les différentes branches de cette famille dont le sémitique (cf. idem : 29, 57-58).

Ce qui explique, entre autres, les grandes difficultés que rencontrent les reconstructions des voyelles proto- afro-asiatiques. Celles-ci se fondent essentiellement sur les données sémitiques où les attestations stables des voyelles pouvant faire l'objet de comparaisons sont rares ou n'apparaissent que dans certaines zones du système. C'est pourquoi l'on délimite le corpus des comparaisons et des reconstructions aux données où il n'y a pas eu ou le moins possible de flexions, les radicaux nominaux non-dérivés (cf. Diakonoff 1970 : 453-480 ; 1975 : 133-151; 1992 : 65-97; Orel & Stolbova 1995 : XXI- XXIV et autres). Plus on va du sémitique aux autres branches où le processus de la mise en place des flexions internes est encore moins avancé, plus on relève de réalisations radicales des voyelles. C'est le cas du berbère (cf. D. Cohen 1993) et des autres groupes dont notamment le couchitique, le tchadique et l'omotique.

4. Conclusion

Le classement du lexique berbère apparaît bien autrement quand on ne l'examine pas à partir des traits structurels qui ne sont pas les siens. Le système morphologique de cette langue est à un stade évolutif où coexistent les traits structurels du système qui est en grande partie réorganisé et de celui qui est en train de s'établir et de se généraliser. L'établissement des nouvelles fonctions des consonnes et des voyelles n'étant pas encore

achevé, la formation des squelettes consonantique qui détiennent une fonction lexicale et des structures vocaliques (similaires aux schèmes du sémitique) pouvant structurer le lexique sont encore en formation. Le processus évolutif est en cours, mais rien n'assure qu'il aboutisse aux résultats identiques à ceux qu'on relève dans le sémitique dont notamment l'arabe qui a connu une systématisation particulière (liée à une situation et des conditions particulières) qui ne se reproduira sans doute pas de la même façon dans aucun des autres groupes.

La voyelle, élément radical, est un des traits du stade actuel de la langue berbère et de quelques groupes afro-asiatiques, trait qui subsiste même dans le sémitique, surtout dans des zones qui ont échappé aux flexions internes (cf. plus haut). Mais ce sont cette fois les éléments diachroniques et morphologiques berbères qui le démontrent.

Références bibliographiques

- ALLATI, A. 2002. *Diachronie tamazighte ou berbère*. Publications de l'université Abdelmalek Essaâdi.
- ALLATI, A. 2007. *L'aspect berbère, des origines à nos jours* (à paraître).
- BASSET, A. 1929. *La Langue berbère. Morphologie. Le verbe : étude de thèmes*. Paris : Leroux.
- BASSET, A. 1952. *La langue berbère*. Londres : Oxford University Press.
- CHAKER, S. 1995. *Linguistique berbère, Etude de syntaxe et de diachronie*. Paris & Louvain : Peeters
- COHEN, D. 1993. *Racines. À la croisée des études libyco-berbères*. Mélanges offerts à P. Galand & L. Galand. Paris : Gueutner.
- DIAKONOFF, E. 1965. *Semito-hamitic languages, an essay in classification*. Moscou : Nauka.
- DIAKONOFF, E. 1988. *Afrasian languages*. Moscou : Nauka.
- DIAKONOFF, E. 1992. *Proto-afrasian and Old Akkadian : A study in Historical Phonetics* (= *Journal of Afroasiatic Languages* 4 : 1/2). Princeton, NJ : Institute Of Semitic Studies.
- EHRET, Ch. 1989. The Origin of Third Consonants in Semitic Roots : An Internal Reconstruction (Applied to Arabic). *Journal of Afroasiatic Languages* 2/2.
- MOSCATI, S (éd.). 1964. *An Introduction to the comparative Grammar of the Semitic Languages : Phonology and Morphology*. Wiesbaden : Harrassowitz.

OREL, V.-E & O.-V. STOLBOVA. 1995. *Hamito-Semitic Etymological Dictionary. Materials for Reconstruction*. Leiden, New York & Köln : E.J. Brill.

Études berbères IV

Essais lexicologiques et lexicographiques
et autres articles

Actes du « 4. Bayreuth-Frankfurt-Leidener Kolloquium
zur Berberologie », 21–23 septembre 2006

édités par

Rainer Vossen / Dymitr Ibriszimow / Harry Stroomer



RÜDIGER KÖPPE VERLAG · KÖLN

The series *Berber Studies* is a linguistic and text oriented series set up to enrich our knowledge of Berber languages and dialects in general. It is a forum for data-oriented studies on Berber languages, which may include lexical studies, grammatical descriptions, text collections, diachronic and comparative studies, language contact studies as well as studies on specific aspects of the structure of Berber languages. The series will appear at irregular intervals and will comprise monographs and collections of papers.

Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>.

ISBN 978-3-89645-925-1

ISSN 1618-1425

© 2009

RÜDIGER KÖPPE VERLAG

B.P. 45 06 43

50881 Cologne

Allemagne

www.koeppe.de

Tous droits réservés.

Imprimé grâce à une subvention de *Het Oosters Instituut* (Leiden / Pays-Bas), de l'Université de Bayreuth (Allemagne) et de l'Université Goethe à Francfort-sur-le-Main (Allemagne)

Rédaction de ce volume: Sonja Ermisch

Production: DIP-Digital-Print, Witten / Allemagne

⊗ This book meets the requirements of ISO 9706: 1994, Information and documentation – Paper for documents – Requirements for permanence.